



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'État et la Région Occitanie s'engagent en faveur de l'industrie dans le secteur d'Alès

Le 9 décembre 2019, Étienne Guyot, préfet d'Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, Fabrice Verdier, représentant la présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée Carole Delga, et Max Roustan, maire d'Alès et président d'Alès agglomération, ont signé, avec leurs partenaires, le Contrat du Territoire d'Industrie d'Alès.

Le territoire d'industrie d'Alès est piloté par un élu, Jalil Benabdillah, Premier Vice-Président d'Alès Agglomération, et un industriel, Yann Belhomme, Directeur Général de DUQUEINE Engineering, écurie française de sport automobile.

Le projet du territoire d'industrie d'Alès intègre 10 actions dont :

- le projet "Think & Mate" SMART Factory porté par l'Institut Mines Télécom d'Alès, il vise la transition vers l'industrie du futur notamment en matière de numérique. La plateforme collaborative de services offrira, de façon coordonnée et transversale un accompagnement couvrant le cycle de vie complet des produits et traitant de problématiques liées à la transition numérique des entreprises et à la fabrication additive.
- Extension du Pôle mécanique d'Alès : porté par Alès Agglomération, ce projet a pour but de favoriser l'accueil de nouvelles entreprises et de poursuivre le développement de la filière d'excellence "Sports mécaniques et mobilité durable".
- Le Campus Numérique Digit'Alès : Ce campus numérique, déjà opérationnel, accueille dans un même lieu l'école régionale du numérique CODA by SIMPLON, le CNAM Occitanie, le tiers-lieu @formation de la région Occitanie, des startups locales du digital. Le rapprochement de ces structures doit permettre de coordonner un écosystème de compétences digitales et de le rendre accessible aux PME et PMI locales.

Enfin, les entreprises industrielles de ce territoire pourront bénéficier d'une opération régionale spécifique aux 10 Territoires d'Industrie à destination des salariés. En effet, la DIRECCTE Occitanie a réalisé une convention avec l'OPCAIM pour réaliser une Action de Développement de l'Emploi et des Compétences destinée à Accélérer les compétences des entreprises de la Métallurgie dans les Territoires d'Industrie de l'Occitanie sur la période 2019-2021.

ANNEXE

Prises de paroles

Pour **Étienne Guyot**, « *l'industrie est une pièce maîtresse dans la résorption des fractures territoriales. Or, c'est par la reconquête et le développement économique de chacun de nos bassins industriels que nous poserons les bases du rééquilibrage de notre territoire régional et contribuerons à en résorber les fractures. À ce titre, le bassin d'Alès est un maillon essentiel du rééquilibrage régional. En effet, c'est non seulement un bassin riche d'une histoire minière et d'une tradition industrielle, mais c'est aussi un territoire de développement et d'avenir industriel. C'est pourquoi, je ne peux que me réjouir de la signature de ce contrat qui, j'en suis sûr, renforcera une dynamique collective déjà engagée par les élus et les acteurs économiques. Enfin, ce contrat fait totalement écho à la démarche du gouvernement, avec un projet sur 3 ans qui prévoit à ce stade d'approcher les 30 millions d'euros d'investissements, autour de 10 actions concrètes portées par des acteurs économiques.* »

Pour **Carole Delga**, « *Ma première priorité, c'est l'emploi. Sans une ambition forte en matière d'aide aux entreprises du territoire, c'est une bataille que nous ne pouvons gagner. C'est la raison pour laquelle la Région Occitanie a déployé d'importants dispositifs d'aides à la création, au développement, et à l'exportation des entreprises. Les contrats Territoires d'industrie viennent compléter l'accompagnement proposé par la Région. Le bassin d'Alès est un vivier particulièrement dynamique, où la construction collective relève désormais presque de la tradition ! Il est donc tout naturel que l'un des premiers contrats soit signé avec ce territoire.* ».

Max Roustan, quant à lui, s'est déclaré très heureux de cette signature, « *À travers ce contrat l'écosystème Alésien, est une fois de plus reconnu comme un Pôle industriel de premier plan, riche de ses entreprises innovantes qui ne cessent de se développer, d'investir et de créer des emplois, ce qui est ma priorité et celle des élus communautaires* ».

Un programme national pour construire l'avenir de l'industrie dans une démarche partenariale

Le lancement de ce programme national avait été annoncé par le Premier ministre aux membres du Conseil National de l'Industrie en novembre 2018. Il s'inscrit dans une stratégie gouvernementale de reconquête industrielle des territoires et de résorption des fractures territoriales. La France compte désormais 146 Territoires d'industrie pour lesquels l'État et ses opérateurs ont engagés 306 millions d'euros, sur des actions concrètes.

Depuis 2016, la Région Occitanie a accompagné près de 8 200 entreprises, soit le double des deux anciennes Régions réunies, pour un montant total de plus de 460 M€.

L'objectif de la démarche « Territoires d'industrie » est de réunir l'ensemble des pouvoirs publics (collectivités territoriales, EPCI, Etat, opérateurs, etc.) et les industriels afin d'identifier les besoins du territoire et de concentrer les moyens d'actions pour répondre à ces besoins.

Le programme, dont le pilotage a été confié aux Conseils régionaux, repose sur trois principes :

- le ciblage visant plus spécifiquement à soutenir les entreprises sur 146 territoires à forts enjeux industriels ;

- la gestion décentralisée, les projets sont d'abord gérés et animés par les acteurs locaux à travers des comités de pilotage locaux : industriels, maires, présidents d'EPCI, et la démarche pilotée au niveau régional par les conseils régionaux ;
- la concentration des moyens, qui sont à la fois financiers, avec plus d'un milliard d'euros de financements orientés en priorité vers ces territoires, mais également d'ordre technique (simplification des procédures, etc.).

10 territoires d'industrie en Occitanie

En Occitanie, ce sont 10 territoires qui sont concernés. Le contrat du territoire d'industrie d'Alès est le troisième qui y est signé. Cette signature met en lumière un des plus importants pôle productif régional, doté de 4000 emplois industriels, de filières d'excellences et d'un écosystème local associant les entreprises, des organismes de recherche et de formation.

En Occitanie, la démarche Territoires d'industrie (TI) a été officiellement installée le 5 février 2019, date du premier comité de pilotage régional. Le 25 mars s'est tenu, en présence de nombreux représentants élus et industriels des territoires d'industrie en Occitanie, le premier comité de suivi régional des TI, présidé par la Carole Delga, présidente de la Région Occitanie et en présence du préfet de région, ce Comité de suivi a permis l'installation officielle de la démarche au niveau régional.

Les 10 territoires d'industrie de la région Occitanie font état de nombreuses forces structurelles avec notamment des industries mécaniques de pointe, pour l'aéronautique, l'automobile et le ferroviaire, des industries chimiques, une industrie de santé très dynamique, un secteur énergétique de premier plan et un tissu agroalimentaire solide et varié.

Contacts presse :

> Préfecture : Marie LATREILLE DE FOZIERES – 05 34 45 36 17 – 06 45 89 72 16 -
marie.latreille@occitanie.gouv.fr

> Région Occitanie : Mathilde MASSON : T. 04 67 22 86 46 / M. 06 07 75 52 82 /
mathilde.masson@laregion.fr